

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
République Algérienne Démocratique et Populaire



Société Nationale pour la Recherche, la production
le Transport, la Transformation
et la Commercialisation des Hydrocarbures



Université Ahmed ZABANA
de Relizane

CONVENTION CADRE DE COOPERATION

DANS LES DOMAINES DE LA RECHERCHE
SCIENTIFIQUE ET DU DEVELOPPEMENT
TECHNOLOGIQUE

LA SOCIETE NATIONALE POUR LA RECHERCHE, LA PRODUCTION,
LE TRANSPORT, LA TRANSFORMATION ET LA
COMMERCIALISATION DES HYDROCARBURES
SONATRACH

Et

L'UNIVERSITE AHMED ZABANA DE RELIZANE
MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET LA RECHERCHE
SCIENTIFIQUE

ARTICLE 19 : ENTREE EN VIGUEUR

La présente Convention Cadre entre en vigueur à compter de la date de sa signature par les Parties.

La présente Convention Cadre est établie en six (06) exemplaires originaux paraphés et signés, en langue française, dont trois (03) exemplaires pour chacune des Parties.

Fait à *Oren*, le 16 NOV. 2021

3 MONSIEUR LE DIRECTEUR CENTRAL
RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT
SONATRACH

Mohamed
Mustapha BENAMARA



MONSIEUR LE RECTEUR DE
L'UNIVERSITE AHMED ZABANA
DE RELIZANE

Ahmed BAHRI

